

Editorial de M. VOGEL

2015 : une année qui caractérise la pertinence de l'action de Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) par l'action au service du développement de l'emploi et du territoire de Melun Val de Seine.

Bras armé de la Communauté d'Agglomération et des principaux autres partenaires financeurs que sont en particulier l'Etat et la Région Ile-de-France sur les politiques d'emploi et de formation des publics en difficulté et/ou en transition professionnelle, il convient de soutenir formellement l'action de MEI-MVS. C'est ainsi que s'achevait le mot du Président à l'occasion de la publication du Compte-Rendu d'Activité (CRA) 2014.



En 2015, nous sommes passés des intentions aux actes dans la mesure où ce nouvel outil a su prouver sa pertinence et son dynamisme sur plusieurs sujets ; certains récurrents et d'autres complètement novateurs ou en tout cas très longtemps oubliés sur notre territoire.

Ainsi, pour prendre les différentes activités de MEI-MVS dans l'ordre de leur importance et de leur poids sur le global de la structure, nous évoquerons en premier lieu la Mission Locale et les 3777 jeunes reçus au cours de cette année. Un chiffre important, relativement constant par rapport à 2014, qui confirme l'ampleur des difficultés rencontrées par les jeunes gens de notre territoire dès qu'il s'agit de formation et d'emploi. Mais n'oublions pas pour autant toutes celles et ceux qui doivent, en préalable à une quelconque insertion professionnelle pérenne, régler un nombre important de difficultés sociales relevant du logement ou de la santé par exemple.

Et malgré ce constat et la gravité et la persistance de la crise mondiale qui n'épargne pas la France depuis 2008, la Mission Locale établit un taux de solution de l'ordre de 42% en 2015 (tous chiffres confondus y compris le droit commun).

Mais dès que nous regardons de plus près les chiffres qui constituent l'activité de la Mission Locale sur ses actions spécifiques, nous constatons que ces derniers sont bien supérieurs au taux globalisé. C'est ainsi que le réseau de Parrainage est resté en 2015 le 1^{er} réseau francilien avec deux particularités : un accroissement du nombre de ses bénéficiaires de 180 à 205 jeunes et l'implication des Hauts Fonctionnaires des Fonctions Publiques d'Etat, Territoriale et Hospitalière. De la même manière, 265 jeunes ont pu bénéficier d'un parcours d'orientation professionnelle ; ce qui place la Mission Locale dans le top 10 de l'Ile-de-France sur 76 en termes de bénéficiaires alors même que notre Mission Locale, votre Mission Locale n'est pas forcément positionnée parmi les 10 missions locales franciliennes accueillant le plus de jeunes. Il en est de même pour les contrats aidés ; pour ne prendre que l'exemple des Emplois d'Avenir (EAV), nous en avons comptabilisés 246 sur cette même période plaçant la Mission Locale de Melun au 1^{er} plan du département mais également parmi les premières sur la Région.

Nous pourrions prendre beaucoup d'autres exemples puisque la Mission Locale est également très engagée dans des dispositifs relevant de la politique de la ville en lien avec le CGET dont elle est l'un des plus gros porteurs de projets ou encore des actions mises en œuvre grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE). Mais l'objet du présent CRA est aussi de vous les laisser découvrir.

Du côté de l'activité de la Maison de l'Emploi, et malgré les énormes difficultés financières que rencontre ces structures, force est de constater que l'action n'a pas fléchi ; elle s'est même renforcée.

C'est notamment le cas des négociations qui se sont engagées avec l'attributaire du marché du nouvel hôpital de manière à revenir sur l'oubli, au moment de la passation du marché en 2004, de l'inscription de la clause sociale dans le cadre de cette nouvelle construction. Ces négociations ont depuis abouti et une convention de partenariat a pu être signée entre BESIX France, l'Hôpital, la CAMVS, MEI-MVS et la Préfecture de Seine-et-Marne.

De la même manière, un autre axe fort de l'activité de la Maison de l'Emploi est le dossier GPECT et plus particulièrement pour la filière aéronautique. Là encore, sur demande expresse de l'Etat, MEI-MVS a conduit un troisième volet de l'étude confiée au cabinet AMNYOS pour mettre les conditions d'une plateforme à vocation départementale de la filière aéronautique. Nous en arrivons très prochainement à sa restitution. Elle devra permettre de faciliter et de fluidifier les demandes multiples et variées des acteurs de la filière.

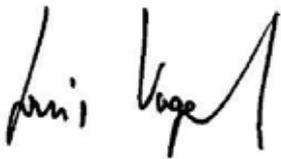
Enfin, MEI-MVS a également en charge la gestion d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) passé en conventionnement bilatéral avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Et malgré les difficultés inhérentes au fonctionnement sous ce type de convention, l'équipe du PLIE a réussi à mettre en place une action d'initiative territoriale de type « chantier école » cofinancée par la Région Ile-de-France et la CAMVS pour 14 jeunes bénéficiaires. Plus globalement, le taux de placement en 2015 atteint 58.3% des bénéficiaires.

Vous le constaterez, le choix de la présentation de notre CRA cette année a été volontairement modifiée pour permettre une lecture plus agréable et dynamique à la fois ; à l'image du travail réalisé par MEI-MVS. Vous pourrez, une fois notre assemblée générale tenue, retrouver toutes les informations complémentaires que vous souhaitez sur notre site Internet www.mei-mvs.com

Avant de clore mon propos et de vous souhaiter une bonne lecture, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe de MEI-MVS pour son travail et son engagement.

Merci pour votre attention.

Louis VOGEL,
Président de Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine.



Qui sommes-nous ?

Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) a pour vocation de mener des actions concertées avec les élus locaux, les services publics et parapublics, les associations concernées et les partenaires socio-économiques, en direction des publics cibles et acteurs définis par les missions liées aux activités désignées dans l'article 1 des statuts de l'association :

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficultés sociale et professionnelle pour la **Mission Locale du Sud-ouest Seine-et-Marne** au sens de l'article L.5314-1 et suivants du code du travail. Son action se met en œuvre autour de trois axes prioritaires :
 - Les accompagnements,
 - L'accès à l'emploi et à l'entreprise,
 - L'ingénierie territoriale et partenariats.
- La **Maison de l'Emploi Melun Val de Seine** (MDE-MVS) en application de l'article L.5313-1 du code du travail, issu de l'article 1er de la loi n°2008 du 13 février 2008 coordonne et fédère les acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi en développant des actions autour de deux thèmes :
 - Participer à l'anticipation des mutations économiques,
 - Contribuer au développement de l'emploi local.
- Le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Melun Val de Seine** (PLIE-MVS) au sens de la Loi d'orientation n° 98-657 du 29 Juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, la Loi de programmation n° 2005-32 du 18 Juillet 2005 pour la cohésion sociale a pour but de proposer des solutions à des personnes en difficulté d'insertion conformément au protocole qui le régit.

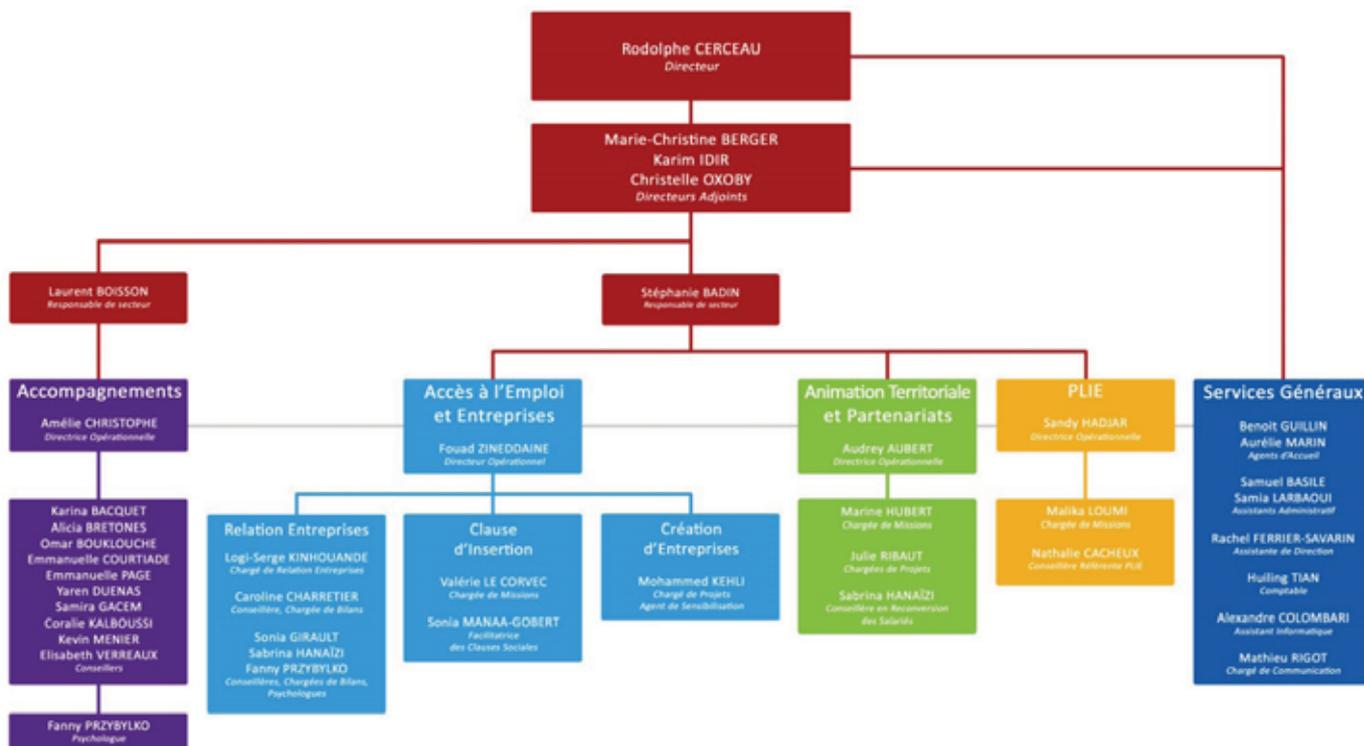
Activités principales de l'association :

- Les accompagnements,
- L'accès à l'emploi et à l'entreprise,
- L'ingénierie territoriale et partenariats,
- La proposition de solutions à des personnes en difficulté d'insertion,
- Le développement d'une stratégie territoriale partagée du diagnostic au plan d'actions,
- La participation à l'anticipation des mutations économiques,
- La contribution au développement de l'emploi local,
- Réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi.

Membres du bureau (au 31.12.2015)

Nom	Représentant	Fonction
Louis VOGEL	CAMVS	Président
Josette ANTIGNAC	CAMVS	Conseillère Déléguée
Marc SAVINO	CAMVS	Vice-président Délégué en charge de l'Emploi
Vincent PAUL-PETIT	CAMVS	Vice-président Délégué en charge du Développement Economique
Mohamed KHERARFA	Collège Entreprises	Trésorier
Gilles BATAIL	Région Ile-de-France	Trésorier Suppléant
Yves LEGAL	Collège Associations	Secrétaire
Denis JULLEMIER	Conseil Départemental de Seine et Marne	Secrétaire Suppléant

Organigramme



Le territoire de responsabilité de Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine



Antennes

Espace Emploi

10, place Nobel
77350 - Le Mée-sur-Seine
Tél. : 01 60 56 48 40

Espace Emploi

7, rue Marc Jacquet
77190 - Dammarie-lès-Lys
Tél. : 01 80 68 99 81

Brie Comte Robert

3, rue des Ecoles
77255 Brie-Comte-Robert Cedex
Tél. : 01 60 62 54 92

Permanences

Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel de ville
77820 – Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 56 48 40

Espace Jeunes

299, rue Jules Ferry
77190 – Dammarie-lès-Lys
Tél. : 01 60 56 48 40

Bureau Information Jeunesse

96, rue du Général de Gaulle
77000 – Melun
Tél. : 01 60 56 48 40

C. de communes de Seine-Ecole

70 bis, avenue de Fontainebleau
77310 – Saint-Fargeau-Ponthierry
Tél. : 01 60 56 48 40

Les chiffres clés

CAMVS

2931 jeunes en contact
962 jeunes reçus en premier accueil
713 jeunes en emploi
46 jeunes en alternance
382 jeunes en formation ou scolarisés

CC Pays de Seine

26 jeunes en contact
8 jeunes reçus en premier accueil
5 jeunes en emploi
1 jeune en alternance
1 jeune en formation ou scolarisé

CC Yerres à l'Ancoeur

144 jeunes en contact
72 jeunes reçus en premier accueil
31 jeunes en emploi
1 jeune en alternance
13 jeunes en formation ou scolarisés

CC La Brie Centrale

60 jeunes en contact
27 jeunes reçus en premier accueil
11 jeunes en emploi
0 jeune en alternance
6 jeunes en formation ou scolarisés

CC Brie Nangisienne

10 jeunes en contact
8 jeunes reçus en premier accueil
0 jeune en emploi
1 jeune en alternance
2 jeunes en formation ou scolarisés

CC Seine-Ecole

154 jeunes en contact
68 jeunes reçus en premier accueil
46 jeunes en emploi
5 jeunes en alternance
33 jeunes en formation ou scolarisés

CC Les Gués de l'Yerres

60 jeunes en contact
33 jeunes reçus en premier accueil
20 jeunes en emploi
2 jeunes en alternance
10 jeunes en formation ou scolarisés

CC Pays de Bière

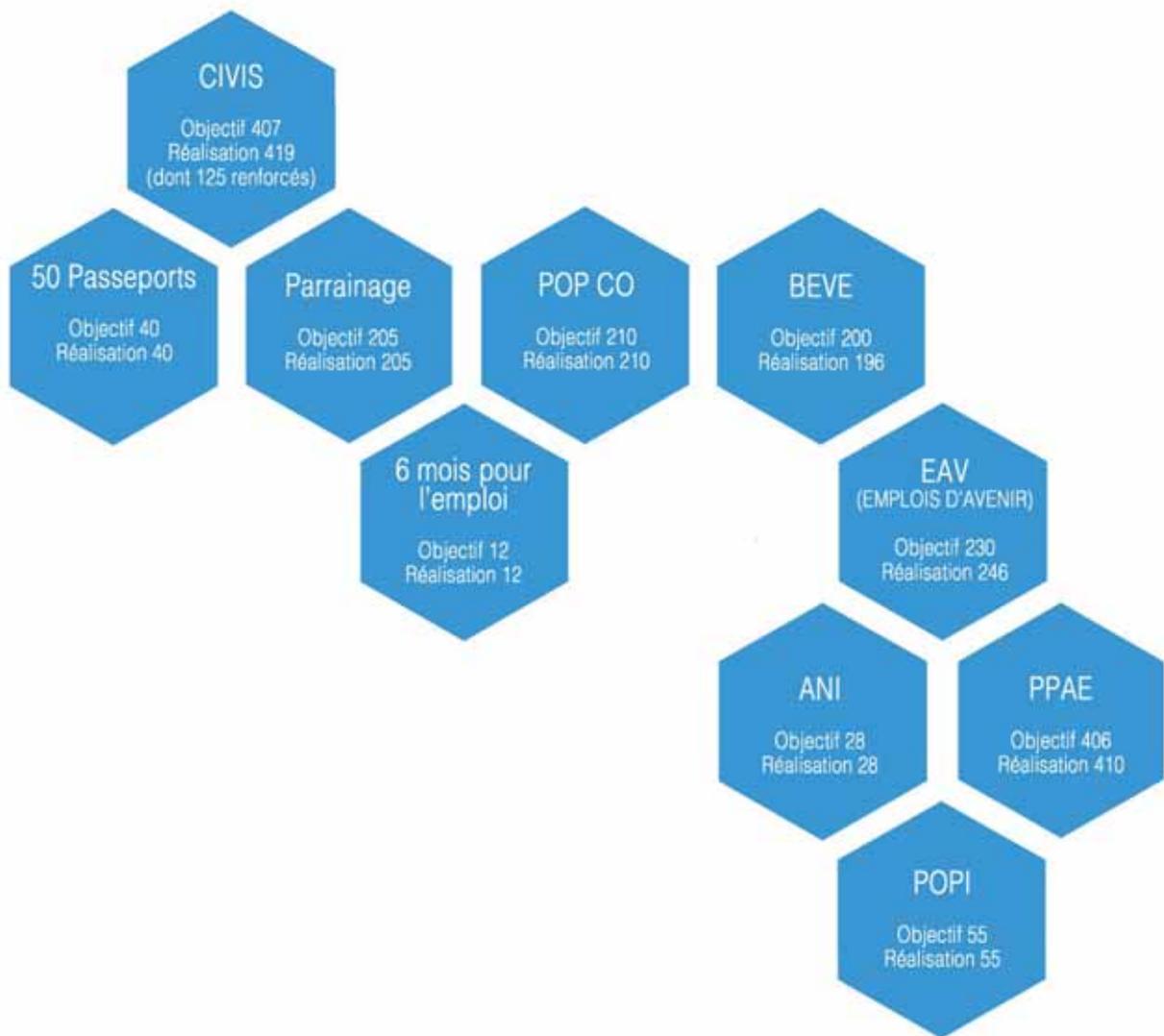
53 jeunes en contact
25 jeunes reçus en premier accueil
10 jeunes en emploi
0 jeune en alternance
6 jeunes en formation ou scolarisés

CC Vallées et Châteaux

181 jeunes en contact
91 jeunes reçus en premier accueil
37 jeunes en emploi
4 jeunes en alternance
20 jeunes en formation ou scolarisés

Brie-Comte-Robert

158 jeunes en contact
83 jeunes reçus en premier accueil
49 jeunes en emploi
2 jeunes en alternance
21 jeunes en formation ou scolarisés



1377 jeunes en 1^{er} accueil
50% de femmes



3777 jeunes en contact
50% de femmes
22% de niveau infra V



1318 jeunes résidant dans un Quartier Politique de la Ville



885 jeunes accédant à un emploi



64 jeunes accédant à un contrat en alternance



434 jeunes accédant à la formation

Convention Pluriannuelle

C.P.O : Convention Pluriannuelle d'Objectifs établie entre la Mission Locale et l'autorité de gestion de l'Etat (DIRECCTE).

CPO	TOTAL	CAMV S	CCBN	CCP B	CCP S	CCS E	CCVC	CCY A	CCGY	BCR	CCBC
Jeunes en formation du Conseil Régional	179	137	0	4	1	10	8	3	7	8	1
Jeunes en emploi (CDI)	340	273	0	3	2	16	15	7	8	12	4
Jeunes en emploi (CDD)	338	256	0	5	1	18	13	11	4	25	5
Jeunes en emploi (CUI)	40	33	0	1	0	0	2	2	0	2	0
Jeunes en emploi (Contrat Génération)	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes en emploi (EAV)	246	201	0	1	2	9	5	8	8	11	1
Jeunes en emploi (Intérim)	102	81	0	2	1	2	4	2	1	7	2
Jeunes en scolarisation	59	51	0	1	0	3	1	1	0	2	0
Jeunes en situation de Maladie ou Maternité	124	103	0	0	0	8	7	5	0	1	0

Les chiffres de l'accompagnement de la Mission Locale du Sud-ouest Seine-et-Marne

	Objectifs	Bénéficiaires	Dont femmes	Dont habitant dans un QPV	Financeurs
POP	265	445 dont 265 validés	119	82	Région IDF
50 passeports	40	40	24	40	CGET
6 mois pour l'emploi	12	12	8	12	CGET
PLIE	70 (file active)	97	55	40	CAMVS/FSE
ANI	28	37	24	-	Fonds Paritaire de Sécurisation Des Parcours Professionnels
CIVIS	407	294 (Non renforcés) 125 (Renforcés)	227	243	CGET
PPAE	406	410	-	-	Pôle emploi
l'Atelier de préparation à l'alternance	-	110	55	39	CGET/FSE
Atelier Formation	-	154	93	19	FSE
Ecoute psychologique	-	42	29	10	ARS + CGET

(Le descriptif de nos actions est disponible sur www.mei-mvs.com)



651 dossiers ont été instruits pour un montant de **28 220€** dans le cadre des Chèques Mobilité



30 participants à l'action « J'me Protège, j'te protège »



18 participants à l'atelier organisé lors de la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA



265 jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour un montant de **39 042€**

83 dossiers présentés dont 53 pour les formations et 22 pour le permis

L'accès à l'emploi et à l'entreprise

La Relation Entreprises

Cette action permet d'/de :

- Accompagner les entreprises, les associations ou collectivités en matière de recrutement (placement des jeunes),
- Faire la promotion des dispositifs d'aides à l'embauche (préparation opérationnelle à l'emploi, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion, contrat de génération, emplois francs, emplois d'avenir),
- Mettre en place des événements « emploi » (job dating, forum, informations collectives, sessions de recrutement).

Le Kiosque Emploi

Il permet un libre accès aux offres d'emploi, de formation et de stages recueillis par les Chargés de Relation Entreprises, cette action a pour objectif de réunir sur un même lieu l'offre et la demande d'emploi en assurant une médiation vers l'entreprise. Cette action est menée tous les lundis matins sur le siège à La Rochette, avec l'appui des parrains et marraines du réseau parrainage.

Le Bilan d'Evaluation Vers l'Emploi (BEVE)

Il vise à optimiser l'accès à l'emploi de personnes ayant identifié un projet professionnel ou d'aider des personnes dont le retour à l'emploi est une priorité, sans pour autant avoir élaboré de projet. Il répond également à la demande des partenaires et entreprises qui souhaitent améliorer qualitativement les mises en relations et éviter les répétitions d'échecs pour les publics les plus en difficulté, au moyen d'une évaluation reposant sur une méthodologie et des outils reconnus pour leurs qualités psychométriques.

Les Emplois d'Avenir

Cette mesure pour l'emploi, mise en œuvre depuis 2012, a pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle en emploi durable de jeunes peu ou pas qualifiés ou diplômés et résidant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles tout en bénéficiant de formation(s) technique(s). Les Chargés de Relation Entreprises assurent la promotion de la mesure et les conseillers référents des jeunes le suivi en emploi.

Le Forum de l'Emploi et de la Formation

Entièrement gratuit et répondant à la fois aux besoins des usagers (jeunes, travailleurs handicapés, salariés en reconversion professionnelle), mais aussi aux entreprises, le Forum de l'Emploi et de la Formation permet de communiquer, d'informer et d'orienter sur les thèmes de l'emploi et de la formation, et de rencontrer des professionnels œuvrant pour l'égalité des chances et contre toute forme de discrimination. Il permet également aux acteurs économiques de l'emploi de se mobiliser autour d'un événement annuel.

Parrainage

Le parrainage consiste à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en raison de leur origine, de leur lieu d'habitation, de leur faible niveau de formation, ou de leur milieu social, en les faisant accompagner par des personnes bénévoles (en activité ou à la retraite), ayant une bonne connaissance du monde de l'entreprise.

Parrainage Fonction Publique

Action qui permet aux jeunes de bénéficier de l'accompagnement d'un parrain Haut Fonctionnaire d'Etat, du Milieu hospitalier ou Territorial.

	Objectifs	Bénéficiaires	Dont femmes	Dont habitant dans un QPV	Financeurs
Kiosque Emploi	-	455	195	177	FSE
BEVE	200	196	118	54	FSE CGET
Emplois d'Avenir	230	246	129	94	Etat
Forum	-	2605	1328	413	CAMVS Région IDF Sponsors
Parrainage	205	205	128	84	DRJSCS DIRECCTE FSE



2431 Propositions
sur les offres d'emploi

877 CDD, 362 CDI, 30 CIE,
4 CAE, 246 Emplois d'Avenir
2 Contrats d'apprentissage,
13 contrats de professionnalisation



80 exposants au Forum
de l'Emploi et de la Formation

250 offres proposées
1500 CV déposés
500 mises en relation



56 parrains
bénévoles



23 jeunes ont bénéficié de
l'accompagnement d'un parrain Haut
Fonctionnaire d'Etat, du Milieu
hospitalier ou Territorial. Sur les 23
accompagnements, **14 ont abouti
positivement**

Ingénierie territoriale & partenariats

Dynami'Act :

A la demande de l'Etat et soutenu par le Fonds Social Européen, MEI-MVS met en place depuis cinq ans cette démarche en partenariat avec Pôle emploi. Elle permet aux différents acteurs du territoire de travailler ensemble et de mutualiser leurs savoir-faire avec pour objectif commun : l'insertion professionnelle des publics reçus.

Présentons Nos Actions :

Trois temps forts ont permis aux partenaires de se rencontrer, se connaître et échanger en présentant leurs actions et leurs projets.

- o Présentations de la Place des Métiers et du Centre Associé Melun Val de Seine auprès de 11 personnes représentant 8 structures,
- o Présentations d'Agissons et d'Eirel avec 11 personnes représentant 7 structures,
- o Présentations d'Upromi et d'Avenir Jeunes auprès de 16 personnes représentant 11 structures.

Développons l'Alternance :

Afin de développer et favoriser l'alternance sur le territoire, le réseau a organisé deux temps forts :

- o *Apprendre par l'alternance* : Une conférence intitulée « Comment démarcher une entreprise ? » (en partenariat avec le BTP CFA, le CFAI, la CMA, le CFA UTEC et le CFPPA-UFA) a permis à une vingtaine de personnes d'échanger avec les différents CFA sur les formations et leurs débouchés mais également sur les bonnes pratiques pour démarcher les entreprises en vue de la signature d'un contrat en alternance,
- o *Informations Collectives de l'Apprentissage* : trois temps ayant pour objectif de présenter les métiers en tension ont été organisés en partenariat avec le BTP CFA et la CMA. Elles ont permis à une dizaine de jeunes d'aller au bout de leur projet professionnel.

Mission Jeunes : Un partenariat favorisant l'insertion professionnelle par l'intérim

Le 15 octobre 2015 à l'Espace Jeunes de Dammarie-lès-Lys, le FAFTT ainsi que le FASTT ont présenté leurs missions respectives ainsi que les objectifs de Mission Jeunes à 28 personnes représentant 18 structures.

Chantier Ecole « Anime ton Avenir » :

En partenariat avec la Focel et le PLIE Melun Val Seine, Dynami'Act a encouragé la mise en oeuvre un Chantier Ecole de 5 mois afin de préparer 15 jeunes aux métiers d'animateur en validant entre autre le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Métiers d'Animateur), le PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), et en alliant phases théoriques et pratiques.

A l'issue de cette action :

- o 1 jeune entre en BTS Sanitaire et Social à partir de septembre 2015,
- o 3 jeunes ont signé un Emploi d'Avenir en tant qu'animateur à partir de septembre 2015,
- o 2 jeunes ont été recrutés dans une collectivité à partir de septembre 2015,
- o 6 jeunes ont décroché un emploi saisonnier pour l'été 2015.

Animateur Football Urbain :

En 2015, ce sont 18 jeunes hommes qui ont participé à la formation Animateur Football Urbain. A l'issue des 2 journées, ils ont obtenu un certificat attestant leur participation à cette formation et leur permettant de poursuivre leur parcours de qualification dans le domaine du football.

Parcours Type d'un Créateur :

Le but de ce temps était faire un point auprès des prescripteurs afin qu'ils puissent orienter au mieux les publics reçus. 11 acteurs (représentant 8 structures) se sont réunis début novembre. Cette matinée a permis de faire un point sur les différents dispositifs existants pour les personnes souhaitant créer leur entreprise.



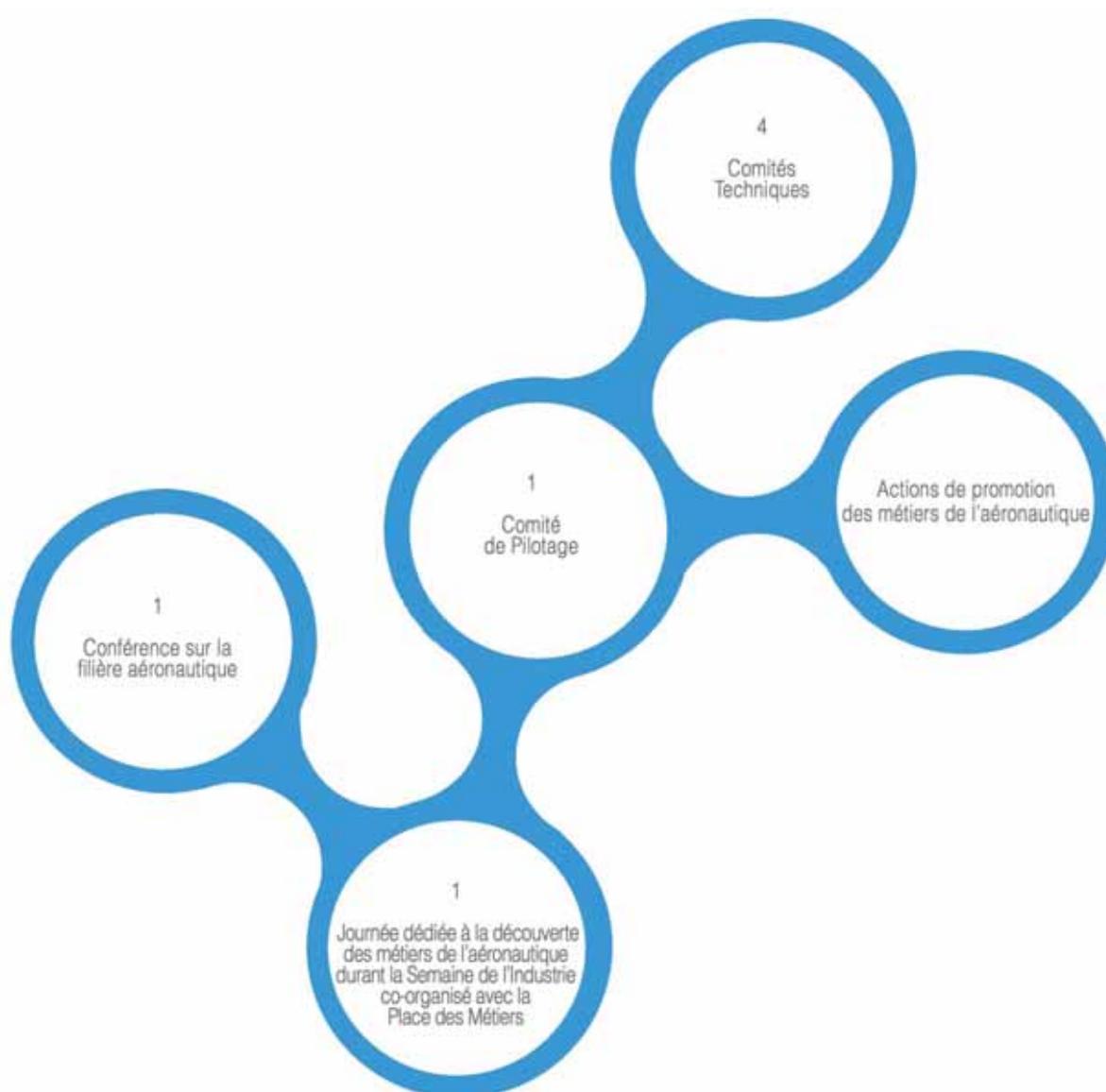
Participer à l'anticipation des mutations économiques

La GPEC Aéronautique

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale Aéronautique est pilotée par MEI-MVS depuis fin 2013 avec la collaboration de différents acteurs du territoire (le Syndicat Mixte du Pôle d'Activité de Villaroche, le GRETA MTE 77, le GRETA MTI 77, la CAMVS, la MDEF de Sénart, le Lycée Joliot Curie, Seine-et-Marne Développement, l'UIMM77, la DIRECCTE 77, la CA de Sénart et Pôle emploi).

Tout au long de l'année 2015, différents temps de travail ont permis de définir **4 fiches actions** :

1. Réaliser des fiches compétences-métiers,
2. Animer les actions de promotion de la filière,
3. Mettre en place une procédure pour l'information et l'orientation des entreprises,
4. Organiser une rencontre, un meeting entre les acteurs et les entreprises de l'aéronautique.



La plateforme RH

Une permanence d'accueil des salariés intérimaires a été mise en place en partenariat avec le FAF TT. A ce titre, 7 permanences ont eu lieu en 2015 permettant à 12 intérimaires d'être reçus.

La Conseillère en Reconversion des Salariés a reçu en entretien individuel 87 salariés pour des demandes d'information, d'orientation concernant la formation et la mobilité professionnelle dont 65 salariés relevant du Fongecif.

De plus, deux évènements « La Semaines du Salarié » ont été organisés en Avril et Octobre 2015 permettant de communiquer sur la Plateforme RH auprès de 204 personnes.



87 rendez-vous salariés
dont 65 Fongecif



40 entreprises
informées



22 entreprises
accompagnées

La plateforme Service à la Personne

L'objectif est de **Contribuer au développement** et à la professionnalisation du secteur SAP, **structurer la filière** sur les volets emplois et compétences, MEI-MVS participe à **diffuser des informations** liées au secteur SAP auprès des partenaires du territoire de la CAMVS.

Quatre réunions de réseau et de coordination ont eu lieu entre Janvier et Juin 2015 :

1. Réunion de Réseau SAP, le 12 Février à la MDEF de Sénart,
2. Réunion de Réseau SAP, le 19 Mai à Moret-sur-Loing,
3. Comité de pilotage, le 21 Mai à la MDEF de Sénart,
4. Réunion de Réseau – Restitution Etude Action, le 2 Juin à la Communauté d'Agglomération de Sénart.

Une réunion d'information Collective SAP organisée pour les demandeurs d'emploi de la CAMVS, a eu lieu fin novembre chez Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine.

MEI-MVS a également participé au Salon des Services à la Personne qui s'est tenu le 19 Juin 2015 à la Maison dans la Vallée à Avon permettant à 200 visiteurs de rencontrer une quarantaine d'exposants (entreprises, centres de formation...).

Animation de la Clause d'Insertion

La clause d'insertion consiste à réserver une part des heures travaillées à un public spécifique.

En l'occurrence, dans le cadre des travaux liés aux programmes de rénovation urbaine (PRU), les entreprises s'engagent à consacrer, au minimum, 5% des heures travaillées aux habitants des quartiers situés en zone urbaine sensible.

Hors programme de rénovation urbaine, la clause d'insertion est destinée au public demandeur d'emploi de longue durée, aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience professionnelle, aux bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux, aux personnes reconnues travailleurs handicapés, aux personnes éligibles à l'insertion par l'activité économique (IAE) et toute personne rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

MEI-MVS intervient à 4 niveaux :

- **Promotion** de la clause sociale auprès des maîtres d'ouvrage (collectivités, bailleurs, promoteurs) avec appui à la rédaction de la clause dans les marchés,
- **Appui** aux entreprises lors de leurs réponses aux marchés et/ou appui au recrutement,
- **Animation** des structures en charge de l'emploi sur le territoire pour répondre aux besoins exprimés,
- **Suivi** de l'application des parcours.

En 2015 : **271 bénéficiaires**, **596 contrats** sur **71 opérations** et **86 999 heures** réparties comme suit :

- 23 500 heures dans le cadre des Programmes de Rénovation Urbaine (PRU) au bénéfice de 91 personnes dont : 26 sont issues de la Plaine du Lys, 21 issues de la ZAC des Courtilleraies et 35 issues des Hauts de Melun, soit 82 personnes (90%) issues des quartiers situés en zone urbaine sensible (ZUS) de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine

- 63 489 heures dans les opérations hors PRU au bénéfice de 227 personnes dont : 31 sont issues des Hauts de Melun, 27 de la Plaine du Lys et 17 issues de la ZAC des Courtilleraies. Au total, 75 personnes (33%) issues des ZUS de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine et 60 personnes issues du territoire de Sénart et de la CAMVS hors ZUS. 20 personnes issues d'autres territoires du 77 et autres départements (Parmi ces 63 489 heures, 43 285 heures d'insertion ont été réalisées sur le territoire de Sénart et de Brie Comte Robert, pour 133 participants, 236 contrats.



Zone d'intervention de MEI-MVS pour l'Animation des Clauses Sociales

Le Comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales

Parallèlement à l'animation de la clause d'insertion sur les territoires de Melun Val de Seine et de Sénart, un travail de coordination à l'échelle départementale est mené.

En effet, depuis 2009, la MDE Melun Val de Seine a créé le réseau des facilitateurs du 77 suite à ses différentes participations aux Pôles de compétences organisés par Alliance Villes Emploi. Le principe de cette coordination départementale avait pour objectifs d'anticiper la gestion des clauses d'insertion dans le cadre des marchés de l'Etat, de la Région Ile-de-France et d'autres grands donneurs d'ordre couvrant ainsi l'ensemble du territoire de Seine et Marne, mais aussi d'échanger sur les pratiques et harmoniser les outils.

Ce réseau fut l'un des premiers réseaux structurés de la Région Ile-de-France. Depuis 2012, les facilitateurs du 77, la CSTP 77 et la Fédération du Bâtiment 77 ont exprimé la nécessité de se coordonner afin de continuer le travail d'harmonisation des outils et des pratiques, de travailler sur les modalités de mise en œuvre des clauses d'insertion, leur suivi et les améliorations à apporter notamment du point de vue des publics accompagnés.

Face à la montée en charge du développement des clauses d'insertion et à la diversité des donneurs d'ordre, il a été décidé de créer le Comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales réunissant l'ensemble des acteurs concernés (donneurs d'ordre, organisations professionnelles, facilitateurs) dont l'ambition vise à améliorer l'insertion pérenne dans le cadre des clauses d'insertion aussi bien au niveau local que départemental.

Avec l'arrivée des grands projets tels que le Grand Paris, Villages Nature, la continuité du programme de rénovation urbaine sur le territoire de Melun Val de Seine, le développement de la clause d'insertion hors ANRU, une coordination à l'échelle du département est apparue nécessaire afin d'optimiser l'insertion des publics éloignés de l'emploi et être acteur dans le cadre de la future coordination à l'échelle de la Région Ile-de-France.

En 2015, l'action est financée par l'Etat et portée par MEI-MVS. Une coordonnatrice assure le pilotage du Comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales dont les objectifs visent à :

- o **Améliorer** le travail de coordination entre les acteurs,
- o **Anticiper** la connaissance des projets du territoire et **harmoniser** la mise en œuvre des clauses d'insertion afin de construire des parcours d'insertion pérenne,
- o **Développer** et **diversifier** les clauses d'insertion (autres secteurs que ceux du bâtiment et travaux publics et marchés privés).



Comité Départemental
pour l'Insertion Pérenne par les Clauses Sociales

Développement, Création et Reprise d'Entreprises

CitésLab est un outil territorial de sensibilisation et d'appui à la création d'entreprise dans les Quartiers Politique de la Ville.

MEI-MVS porte ce dispositif mis en place depuis 2011 sur le territoire de la CAMVS. Les actions visent à faciliter le parcours du créateur d'entreprise et à développer l'esprit d'entreprise sur notre territoire. Pour renforcer notre réseau d'appui à la création, les phases de détection et d'émergence des porteurs de projet sont essentielles. La présence sur le terrain permet de susciter l'envie d'entreprendre, de capter des projets afin de les orienter vers le « bon accompagnateur ».

Ainsi, l'offre de services CitésLab se décline à 2 niveaux:

- **Sensibiliser** à l'esprit d'initiative et à la création d'entreprise,
- **Accompagner** l'émergence des projets individuels et collectifs.

Dans cette seconde phase, des entretiens individuels sont proposés aux porteurs d'idées et de projets afin de structurer leurs projets et de mobiliser les partenaires et dispositifs d'accompagnement complémentaires (financement, formation, etc.).

Type de projet par secteur d'activité en 2015 :

- **15** dans l'Hôtellerie-Restoration
- **6** dans la Mode
- **8** dans la Santé et le bien-être
- **3** dans l'Évènementiel
- **10** dans le BTP
- **11** dans le Transport
- **7** dans les Services A la Personne
- **11** dans le Commerce de proximité alimentaire
- **15** Indéterminés

Etat d'avancement :

- **42** en phase Plan d'affaire
- **13** en phase Financement
- **21** en phase Création
- **2** en phase Retour à l'emploi
- **6** en phase Formation
- **2** en phase projet non-abouti



86 personnes
ont été
accompagnées



Nous proposons
des **permanences**
dans 3 quartiers



51
entrepreneurs
sont en
Quartiers
Politique de la
Ville



6 actions et
15 événements
de promotion de
l'entreprenariat



28 partenaires
s'associent à la
démarche

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Melun Val de Seine

Dans le cadre d'une convention bilatérale signée avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et soutenu par le Fonds Social Européen, le PLIE permet l'accompagnement de personnes présentant des difficultés particulières pour accéder à un emploi :

- o Les allocataires du RSA inscrits au Pôle emploi,
- o Les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans,
- o Les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD),
- o Les travailleurs handicapés,
- o Les jeunes de moins de 26 ans,
- o Toute autre personne confrontée à une exclusion du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles liées notamment à un faible niveau de qualification, à la situation familiale ou encore à l'âge.

L'objectif du PLIE-MVS est d'élaborer des parcours d'insertion combinant un accompagnement individuel et renforcé, des expériences professionnelles, des périodes de formation ou toute autre action permettant aux personnes d'avancer vers leur objectif et, en fin de parcours, une aide renforcée pour le placement et l'intégration en emploi durable.

En 2015, les bénéficiaires étaient domiciliés sur l'une des 14 communes de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Le dispositif permet :

- o **D'accompagner individuellement** les bénéficiaires avec un Référent unique durant tout le parcours d'insertion et pendant 6 mois après la reprise d'un emploi ou d'une entrée en formation qualifiante,
- o **D'être accompagné** en fin de parcours par un Chargé de placement en emploi durable (en fonction du profil du participant),
- o **De proposer des actions** et des étapes de parcours.



311 personnes ont été accompagnées



59% de femmes



42% résident en Quartiers Politique de la Ville



Le taux de placement en 2015 est de **58,3%** réparti comme suit :

11 CDI

22 CDD
d'au
moins 6
mois

3 missions intérim
de plus de 900
heures

13 formations
qualifiantes

35 sorties autres
(problème de santé,
déménagement, non-
respect du contrat...)

Perspectives 2016

Le jeudi 10 mars 2016, MEI-MVS a organisé une journée portes ouvertes au sein du siège situé à La Rochette. Cette initiative s'est déroulée dans le cadre de la « Semaine des Missions Locales » portée par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML). Pour information ou rappel, au niveau national, ce sont 446 missions locales qui accueillent 1,4 millions de jeunes, dont à peine la moitié sont formellement inscrits comme demandeurs d'emploi auprès de Pôle emploi.

Lors de cette journée, publics et partenaires se sont déplacés en nombre pour assister à la présentation des actions déployées par MEI-MVS. Au programme :

- o visite des locaux et la présentation de l'équipe,
- o simulations d'entretiens de recrutement animées par les Parrains bénévoles,
- o présentation du Pôle Partenariats et Développement territorial avec notamment la GPEC Santé et Aéronautique,
- o information collective de présentation du dispositif « 50 passeports pour l'emploi »,
- o atelier de recherche de stage pour les jeunes en cours d'élaboration de leur projet professionnel,
- o atelier de recherche d'emploi et rencontre d'un employeur lors du Kiosque Emploi.



MEI-MVS a également profité de ce temps fort pour présenter la « Garantie Jeunes », dispositif expérimental déployé par le Gouvernement. En effet la Mission Locale de Melun a candidaté et a été retenue dans le cadre de l'expérimentation 2016, ce sont 125 jeunes qui pourront bénéficier du dispositif dès avril prochain. Cette action offre un accompagnement dans un parcours d'insertion durant 12 mois. Il vise le développement de l'autonomie sociale et professionnelle du jeune en le rendant moteur de sa trajectoire professionnelle, tout en lui permettant d'accéder à une allocation d'appui à l'accompagnement.



Présenté par Monsieur Rodolphe CERCEAU, Directeur de MEI-MVS, Madame Josette ANTIGNAC, Présidente Déléguée de MEI-MVS, Madame Isabelle VIOT BICHON, Directrice Déléguée du Travail DIRECCTE UD 77 et Monsieur Alain NGOUOTO, Sous-Préfet de Seine-et-Marne Chargé de la Politique de la Ville devant pas moins 60 élus et partenaires de l'insertion sociale et professionnelle du territoire. Ils seront certainement rapidement amenés à orienter du public vers ce nouveau dispositif ayant déjà fait ses preuves sur d'autres territoires.

Pour conclure, Monsieur Alain NGOUOTO a tenu à signaler une fois encore son soutien à l'action globale de MEI-MVS, dont l'expertise de l'ensemble de ses collaborateurs et le soutien sans faille à l'action du Gouvernement, en font l'un des partenaires incontournables de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire Melun Val de Seine.



Mission Emploi-Insertion
Melun Val de Seine

Mission Locale du Sud-ouest Seine-et-Marne
Maison de l'Emploi Melun Val de Seine
PLIE Melun Val de Seine

Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine

Bâtiment Franklin - Rue Claude Bernard - BP 50095 La Rochette - 77004 Melun Cedex - Tél. : 01 60 56 48 40 - Courriel : mei@mei-mvs.com

